

Fondation pour la Mémoire de l'Esclavage
16 octobre 2025

**De l'esclavage à la colonisation, la fabrique des corps noirs :
science, *race* et politique.**

Delphine Peiretti-Courtis
Aix-Marseille Université
CNRS, laboratoire TELEMME

- Héritage d'une construction historique, politique et sociale, la racialisation du corps noir a contribué à légitimer l'esclavage puis la colonisation. Elle détient encore des effets structurants dans la société française actuelle, à l'origine de stigmatisations et de discriminations.
- Si le concept de race a été invalidé par la communauté scientifique après 1945, par des médecins, des généticiens et des anthropologues, lors de réunions d'experts organisées par l'UNESCO qui ont démontré que la race n'avait aucun fondement réel, le patrimoine génétique des populations étant partagé à 99,9%, les préjugés raciaux demeurent toutefois encore prégnants dans les croyances populaires mais également dans les discours médiatiques ou politiques.

Comment a-t-on construit, inventé, et imaginé les corps noirs durant l'esclavage et la colonisation?

Quels sont ces stéréotypes raciaux encore vivaces aujourd'hui ?

I. Les races humaines et la couleur noire : histoire d'une construction

- Malédiction de Cham

- Dans la *doxa* judéo-chrétienne, la noirceur est perçue comme la couleur des ténèbres, du péché et du deuil, tandis que la blancheur incarne la pureté

CODE NOIR.

O U

RECUEIL D'EDITS,
DECLARATIONS ET ARRETS

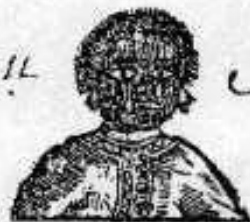
C O N C E R N A N T

Les Esclaves Nègres de l'Amérique,

A V E C

*Un Recueil de Réglemens, concernant la
police des Isles Françoises de l'Amérique
et les Engagés.*

Aug^e



Simon

A P A R I S,

Chez les LIBRAIRES ASSOCIEZ



M. DCC. XLIII.

Les Lumières, la race, l'esclavage et l'abolitionnisme

« Les Blancs sont supérieurs à ces Nègres, comme les Nègres le sont aux singes, et comme les singes le sont aux huîtres. » Voltaire, *Traité de métaphysique*, 1734



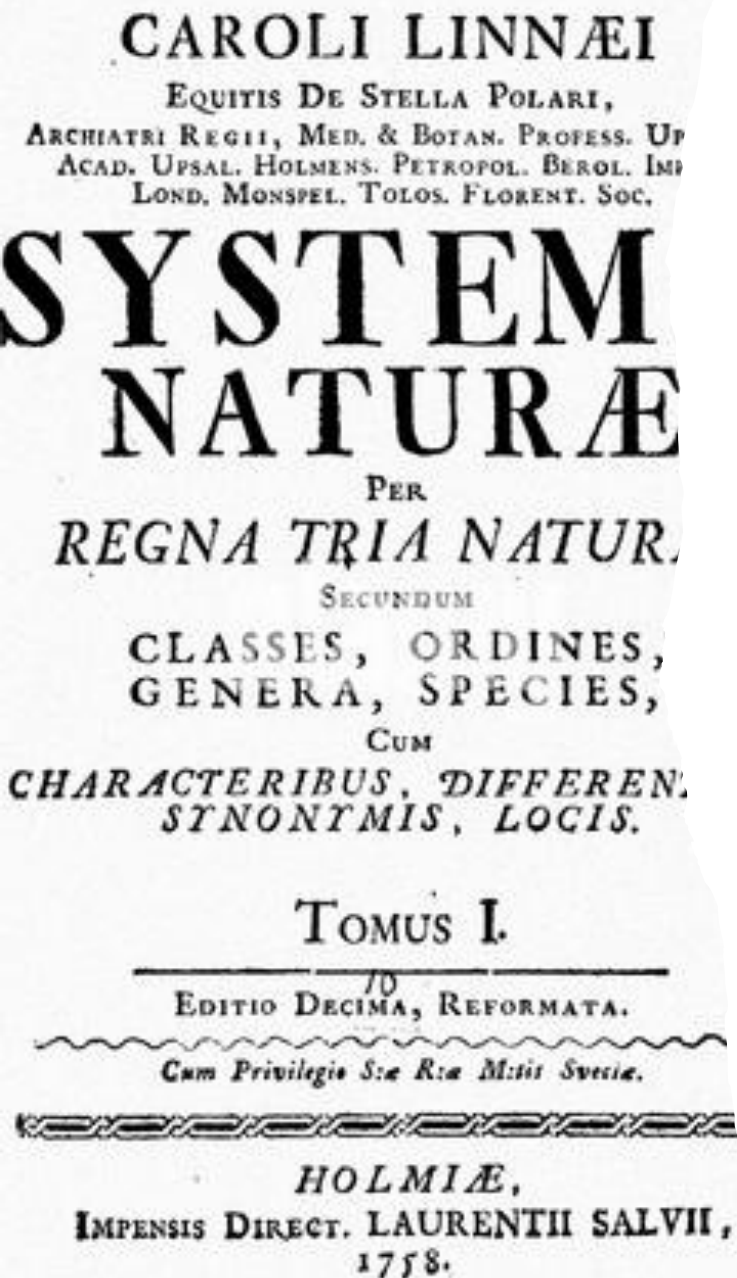
«La race des Nègres est une espèce d'hommes différente de la nôtre [...] on peut dire que si leur intelligence n'est pas d'une autre espèce que notre entendement, elle est très inférieure. Ils ne sont pas capables d'une grande attention, ils combinent peu et ne paraissent faits ni pour les avantages, ni pour les abus de notre philosophie. Ils sont originaires de cette partie de l'Afrique comme les éléphants et les singes ; ils se croient nés en Guinée pour être vendus aux Blancs et pour les servir.»

Voltaire, *Essai sur les mœurs*, Genève, 1755, t. XVI, p. 269-270.

La classification de l'humanité en races humaines : la fabrique scientifique des préjugés raciaux

Première occurrence du terme race comme catégorie biologique à la fin du XVII^e siècle, sous la plume de François Bernier (voyageur, philosophe et médecin) en 1684

Les premières grandes classifications raciales sont élaborées au milieu du XVIII^e siècle par des naturalistes européens (Linné, Buffon, Blumenbach)



**Carl von Linné (1707-1778),
Systema Naturae, 10^e édition,
1758**

Classification raciale : quatre variétés d'Homo sapiens différenciées par la couleur de peau et le tempérament

- les Americanus : rouge, colérique
- les Europeus : blanc, sanguin
- les Asiaticus : jaune pâle, mélancolique
- les Afer : noir, flegmatique

- Georges Louis-Leclerc de Buffon (1707-1788), naturaliste français
- Johann Friedrich Blumenbach (1752-1840), naturaliste allemand

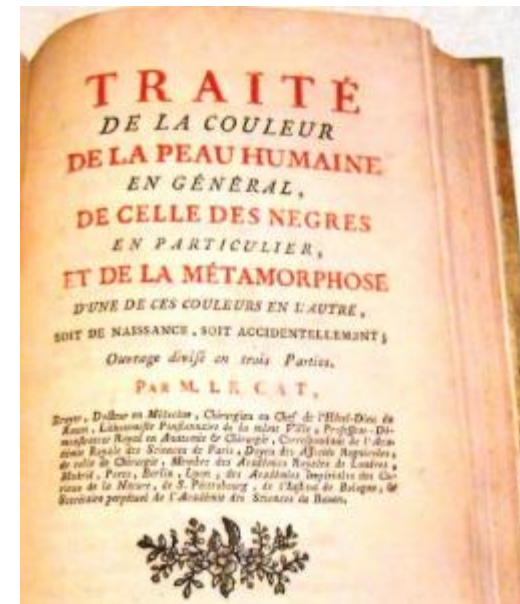


Controverses scientifiques aux XVIIIe et XIXe siècles

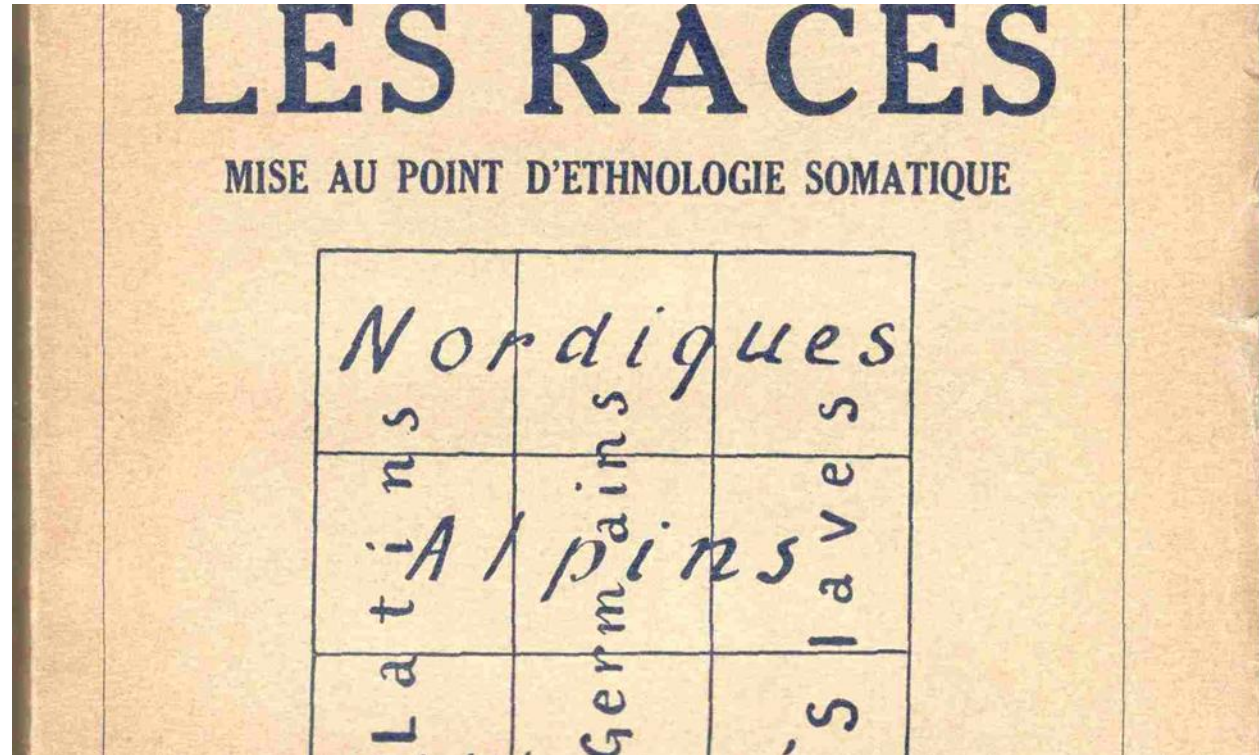
Monogénisme vs Polygénisme

- Les **monogénistes** comme Cuvier dans les débuts du XIXe siècle ou De Quatrefages dans la deuxième moitié du XIXe siècle croient en l'existence d'une seule espèce humaine dans laquelle plusieurs races seraient différentes et inégales
- Face à eux, les **polygénistes**, comme Virey, Broca ou Topinard, dont la pensée domine la sphère savante dans la deuxième moitié du XIXe siècle, croient en l'existence de plusieurs espèces humaines, dont l'espèce noire et l'espèce blanche, et en leur inégalité de nature.
- **L'évolutionnisme** (doctrine sur l'Evolution du scientifique britannique Charles Darwin à partir de l'ouvrage *L'origine des espèces* en 1859) fait progressivement triompher la pensée monogéniste (à partir des débuts du XXe siècle en France)
- La pensée évolutionniste imprègne les discours sur les races : de nombreux scientifiques expliquent les différences humaines en termes d'évolution : le discours sur les « races attardées » et les « races évoluées » se voit ainsi « validé ».

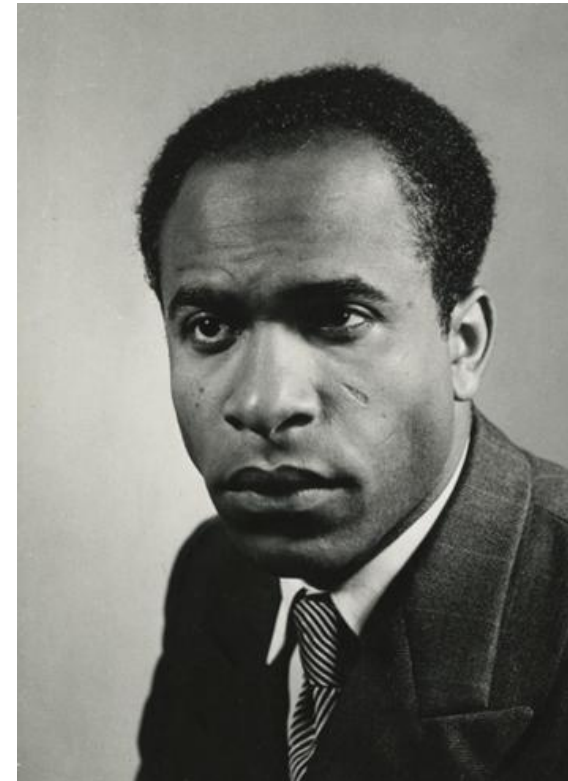
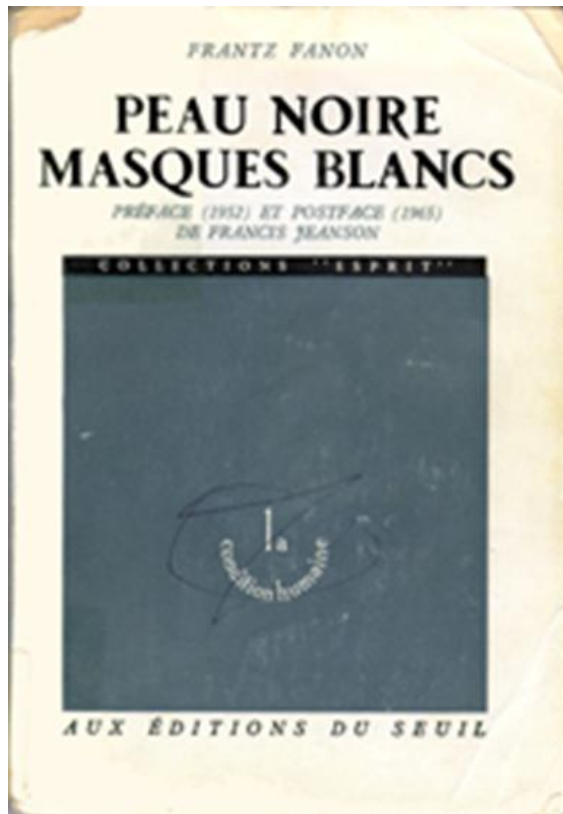
Claude-Nicolas Le Cat, *Traité de la couleur de peau en général, de celle des nègres en particulier*, 1765.



George Montandon, *La race, les races*, Paris, Payot, 1933



« La couleur est le signe extérieur le mieux visible de la race, elle est devenue le critère sous l'angle duquel on juge les hommes. » Empruntant ces mots à un administrateur colonial britannique, Frantz Fanon évoque, en 1952, dans son ouvrage *Peau noire, masques blancs*, l'existence d'un « schéma épidermique racial »



II. L'animalisation des populations africaines

Saartjie Baartman : la « Vénus hottentote »

Lithographie de C. de Last, « Femme de race Bôchimanne (sic) de profil », La Vénus hottentote de G. Cuvier illustrant l'ouvrage de Geoffroy Saint-Hilaire et Frédéric Cuvier, Histoire naturelle des mammifères, avec des figures originales colorées, dessinées d'après des animaux vivans (sic), Paris, 1824.

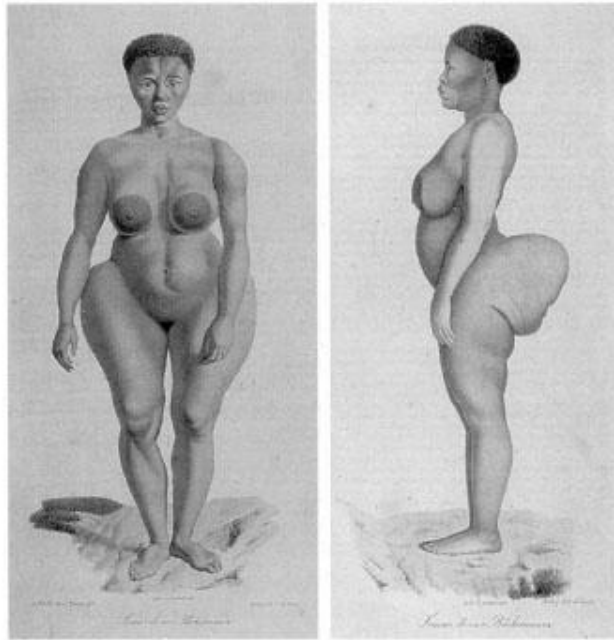


Figura 2: Étienne Geoffroy Saint-Hilaire. *A História natural dos mamíferos com figuras originaes coloridas, desenhadas a partir de animais vivos*, Paris, A. Belin, 1824, tomo 1, pranchas 1 e 2; Paris, Muséum d'Histoire Naturelle, biblioteca.

« Femme stéatopyge » (sur le modèle de la Vénus hottentote) in Georges Michiels, *De l'obésité partielle (la stéatopygie)*, Paris, Marcel Vigné, 1926

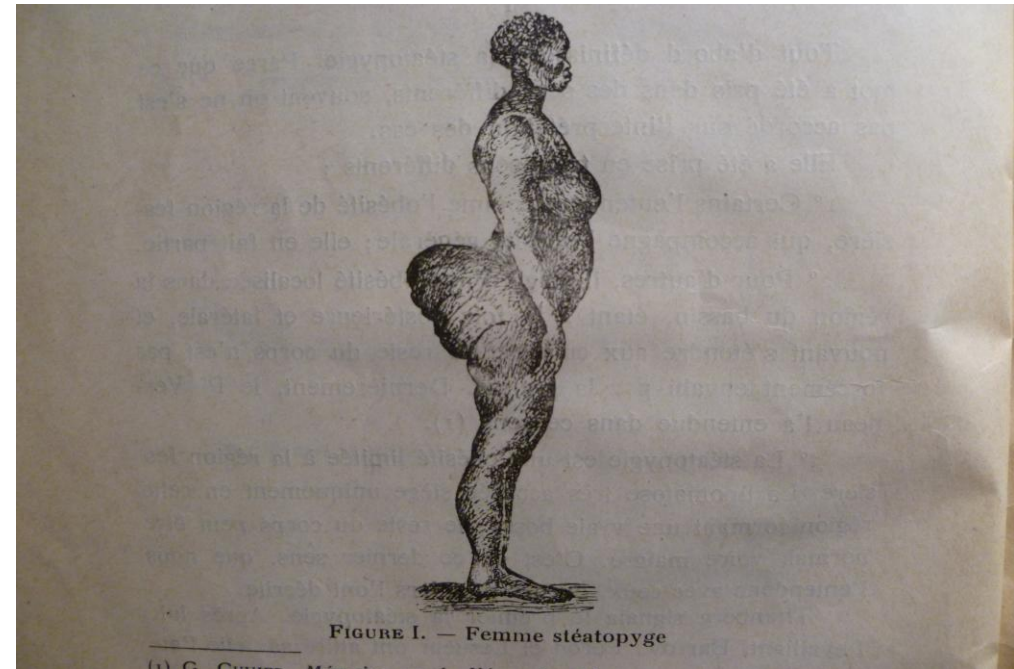


FIGURE I. — Femme stéatopyge



« A ce dernier égard surtout, je n'ai jamais vu de tête humaine plus semblable aux singes que la sienne », Rapport de dissection de Saartjie Baartman, par Georges Cuvier, « Extrait d'observations faites sur le cadavre d'une femme connue à Paris et à Londres sous le nom de Vénus Hottentote », *Mémoires du Muséum*, T.III, 1817, p.259-274

EXTRAIT D'OBSERVATIONS

Faites sur le Cadavre d'une femme connue à Paris et à Londres sous le nom de VÉNUS HOTTENTOTTE.

PAR M. G. CUVIER.

IL n'est rien de plus célèbre en histoire naturelle que le tablier des Hottentottes, et en même temps il n'est rien qui ait été l'objet de plus nombreuses contestations. Long-temps les uns en ont entièrement nié l'existence; d'autres ont prétendu que c'étoit une production de l'art et du caprice; et parmi ceux qui l'ont regardé comme une conformation naturelle, il y a eu autant d'opinions que d'auteurs, sur la partie des organes de la femme dont il faisoit le développement.

Feu Péron, qu'une mort prématurée a sitôt enlevé à la Zoologie dont il paroisoit destiné à reculer les limites plus qu'aucun autre voyageur, avoit lu quelque temps avant sa mort un mémoire qui n'a pas été imprimé, mais que l'Académie peut se rappeler, et dont M. Freycinet a donné un extrait dans le second tome de la Relation du voyage aux Terres Australes. Le sujet y est présenté sous un jour entièrement nouveau. Selon l'auteur le tablier n'existe pas dans

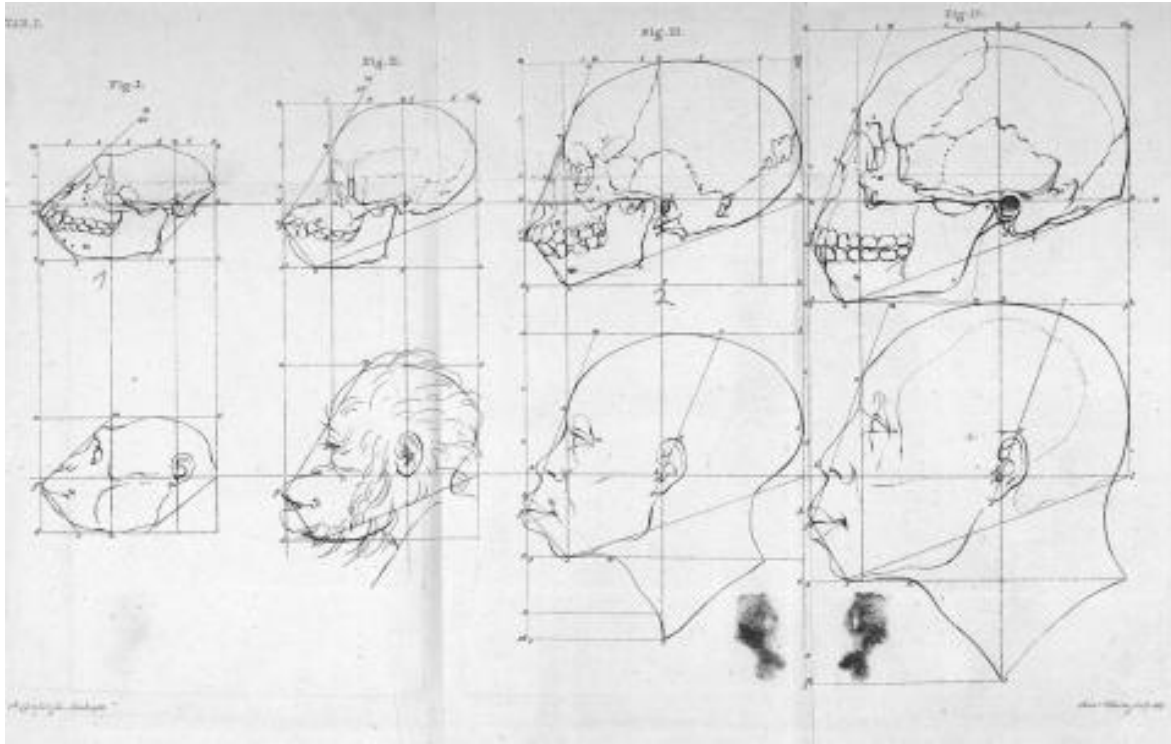


« Hottentote Boschiman », Gravure de Migneret extraite de *l'Histoire naturelle du genre humain* de Julien-Joseph Virey (1824), in Blanckaert, Claude. « Voyages naturalistes ». *La Vénus hottentote*, édité par Claude Blanckaert, Publications scientifiques du Muséum, 2013

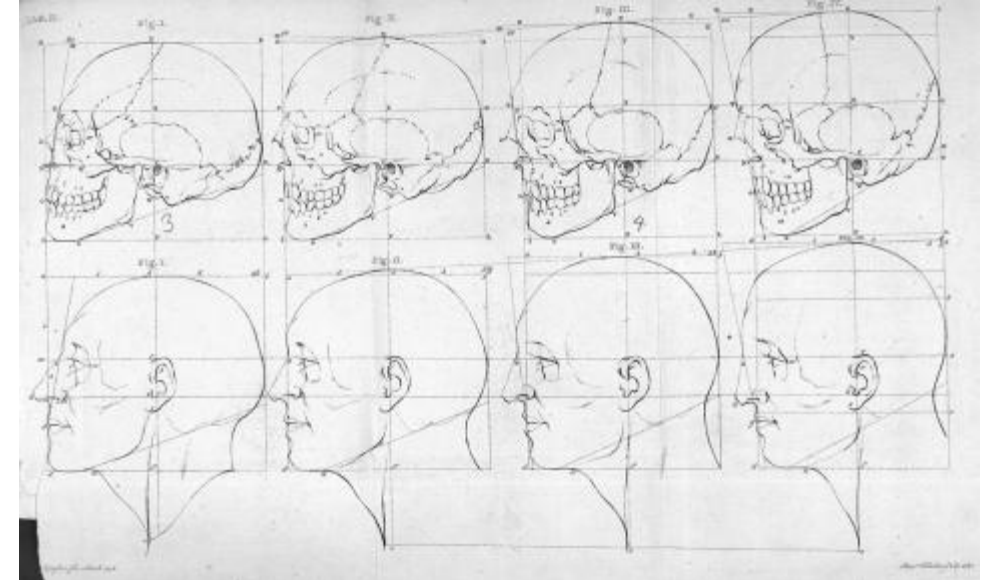
- «Lorsque nous l'avons vue pour la première fois, elle se croyait âgée d'environ 26 ans, et disait avoir été mariée à un nègre dont elle avait eu deux enfants. Un Anglais lui avait fait espérer une grande fortune si elle venait s'offrir à la curiosité des Européens mais il avait fini par l'abandonner à un montreur d'animaux de Paris, chez lequel elle est morte d'une maladie inflammatoire et éruptive. (...) Tout le monde a pu la voir pendant dix-huit mois de séjour dans notre capitale, et vérifier l'énorme protubérance de ses fesses, et l'apparence brutale de sa figure. (...) Ses mouvements avaient quelque chose de brusque et de capricieux qui rappelait ceux du singe. Elle avait surtout une manière de faire saillir ses lèvres tout-à-fait pareille à ce que nous avons observé dans l'orang-outang (...) Sa conformation frappait d'abord par l'énorme largeur de ses hanches, qui passait dix-huit pouces, et par la saillie de ses fesses qui était de plus d'un demi-pied. Du reste elle n'avait rien de difforme dans les proportions du corps et des membres. Ses épaules, son dos, le haut de sa poitrine avaient de la grâce. La saillie de son ventre n'était point excessive. Ses bras un peu grêles, étaient très bien faits et sa main charmante. Son pied était aussi fort joli, mais son genou paraissait gros et cagneux, ce qu'on a ensuite reconnu être dû à une forte masse de graisse située sous la peau du côté interne (...) Ce que notre Boschimane avait de plus rebutant, c'était sa physionomie, son visage tenait en partie du nègre par la saillie des mâchoires, l'obliquité des dents incisives, la grosseur des lèvres, la brièveté et le reculement du menton; en partie du mongole par l'énorme grosseur des pommettes, l'aplatissement de la base du nez et de la partie du front et des arcades sourcilières qui l'avoisinent, les fentes étroites des yeux. Ses cheveux étaient noirs et laineux comme ceux des nègres, la fente de ses yeux horizontale et non oblique, comme dans les mongoles; ses arcades surcilières(sic) rectilignes, fort écartées l'une de l'autre et fort aplaties vers le nez, très saillantes au contraire vers la tempe et au-dessus de la pommette. Ses yeux étaient noirs et assez vifs; ses lèvres un peu noirâtres, monstrueusement renflées, son teint fort basané. Son oreille avait du rapport avec celle de plusieurs singes, par sa petitesse, la faiblesse de son tragus, et parce que son bord externe était presque effacé à la partie postérieure. Au printemps de 1815, ayant été conduite au Jardin du Roi, elle eut la complaisance de se dépouiller et de se laisser peindre d'après le nu. (...) Notre Boschimane a le museau plus saillant encore que le nègre, la face plus élargie que le Calmouque et les os du nez plus plats que l'un et que l'autre. A ce dernier égard surtout, je n'ai jamais vu de tête humaine plus semblable aux singes que la sienne »

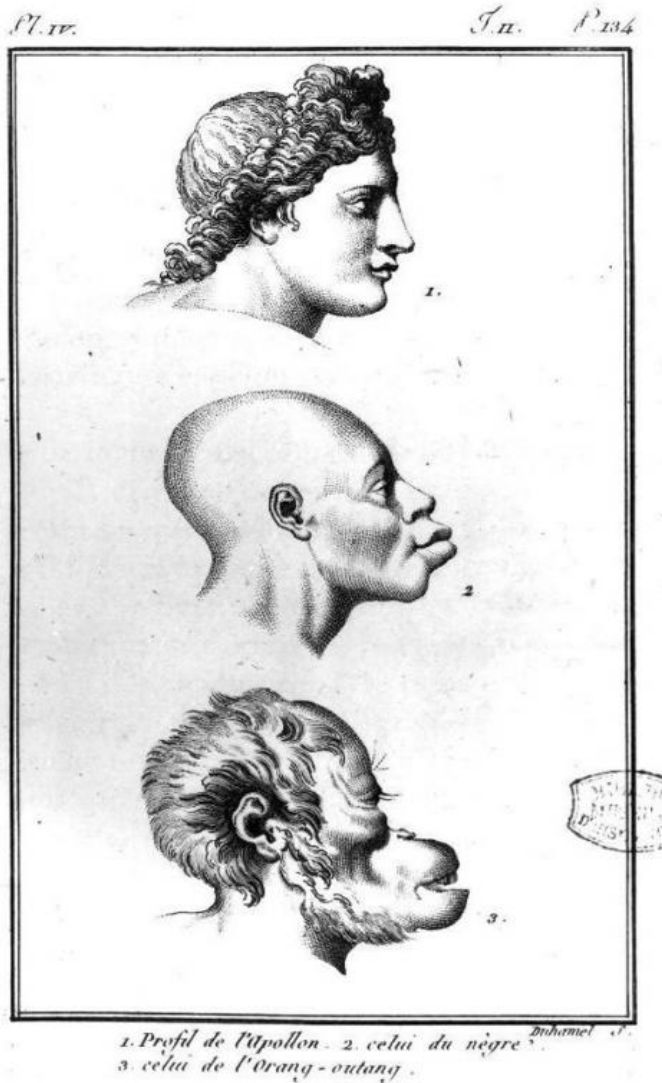
- G. Cuvier, *Extrait d'observations faites sur le cadavre d'une femme connue à Paris et à Londres sous le nom de Vénus Hottentote*, Mémoires du Muséum, T.III, 1817, p.259-274

Petrus Camper, « La ligne faciale du singe à queue, de l'orang-outang, du nègre et du kalmouk », *Dissertation physique sur les différences que présentent les traits du visage*, Utrecht, B. Wild et J. Altheer, 1791



- Petrus Camper, « La ligne faciale du type européen et de l'Apollon », *Dissertation physique sur les différences que présentent les traits du visage*, Utrecht, B. Wild et J. Altheer, 1791





Animalisation, hypersexualisation et infériorisation des populations africaines dans les sciences médicales au XIXe siècle

Assimilation des hommes et des femmes noir.e.s aux singes : stéréotypes sur la primitivité, l'infériorité, la sauvagerie, la bestialité transformés en savoirs scientifiques, dans un contexte esclavagiste puis colonialiste.

J.J. Virey, « Profils de l'Apollon, du nègre et de l'orang-outang », *Histoire naturelle du genre humain*, planche 3, Paris, Dufart, 1801, p. 134.

La myologie (étude des muscles) et l'ostéologie (étude des os) se développent dans la deuxième moitié du XIXe siècle.

Broca et ses confrères défendent des théories sur l'animalité des corps noirs en comparant les membres d'individus africains avec ceux des singes (anatomie comparée).

Les résultats des mensurations anthropométriques apparaissent comme des preuves scientifiques dans cette époque du scientisme, de la foi toute-puissante en la science et au « progrès » qu'elle incarne

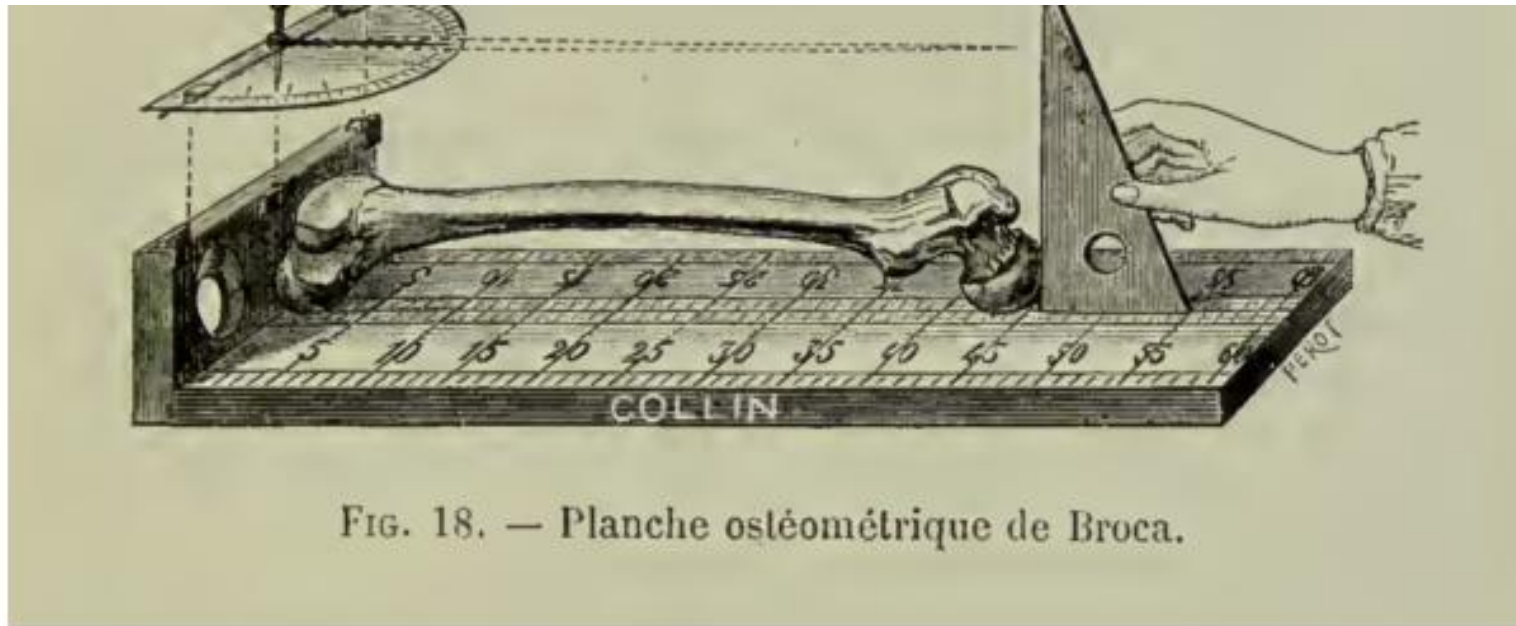
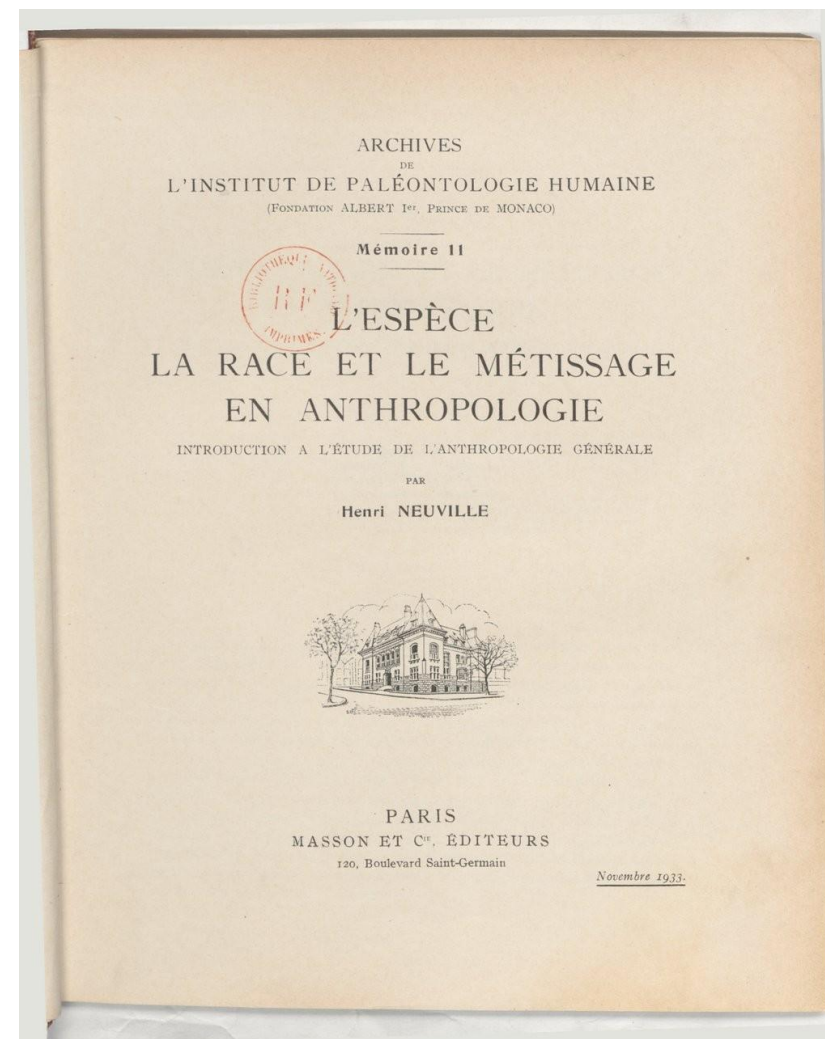
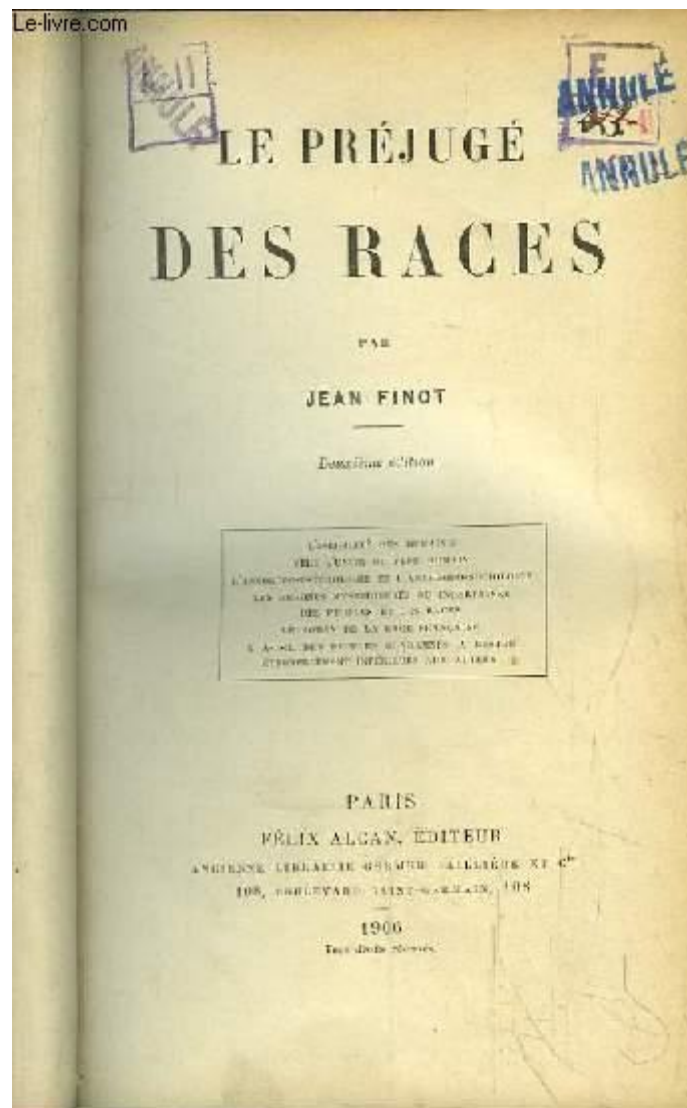


FIG. 18. — Planche ostéométrique de Broca.



L'existence de contre-discours

Anténor Firmin, *De l'égalité des races humaines. Anthropologie positive* (1885)



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

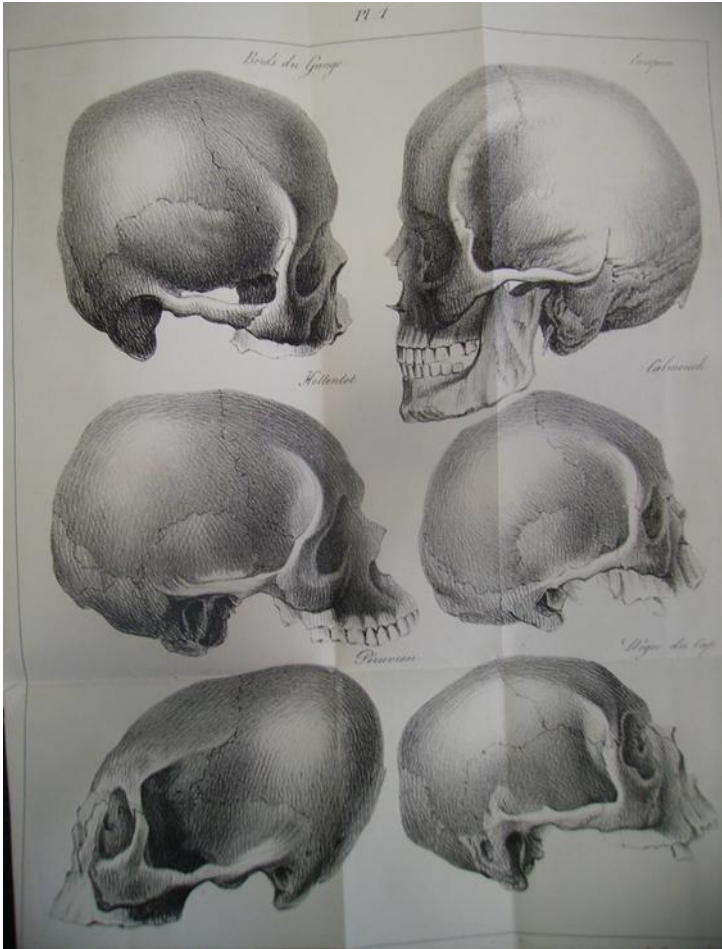
III. L'hypersexualisation et l'infériorisation des corps noirs : crânes, sexe et intelligence

« Les femmes, comme les hommes, de la race nègre sont portées (sic) à la lasciveté beaucoup plus que les femmes blanches. La nature semble avoir accordé aux fonctions physiques ce qu'elle a refusé aux fonctions intellectuelles de cette race [...] Leurs organes sexuels offrent, en outre, une disposition particulière qu'on ne rencontre qu'exceptionnellement ailleurs ».

- Julien Joseph Virey, « Femme », *Dictionnaire des sciences médicales*, T. 14, Paris, Panckoucke éditeur, 1815, p. 513.
- Pierre Larousse, « Femme », *Grand dictionnaire universel du XIX^e siècle*, T. VIII, Paris, Administration du Grand Dictionnaire Universel, 1872, p. 203.

Etude des races humaines et craniologie

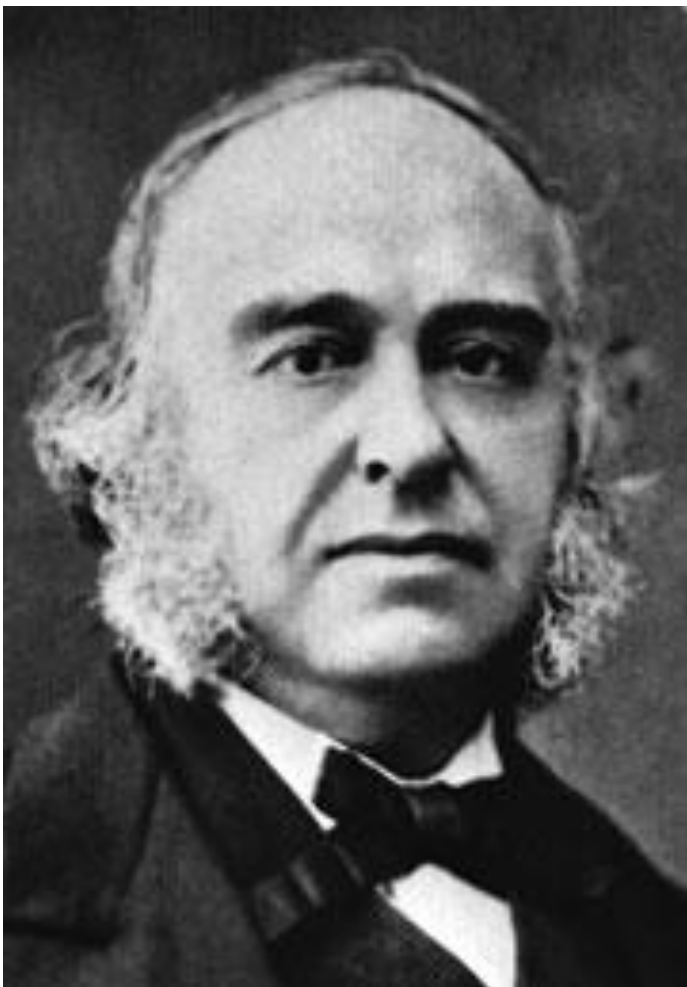
Observations et mensurations des crânes, pesée des cerveaux : classification et hiérarchisation des races et de l'intelligence attribuée à chaque groupe humain



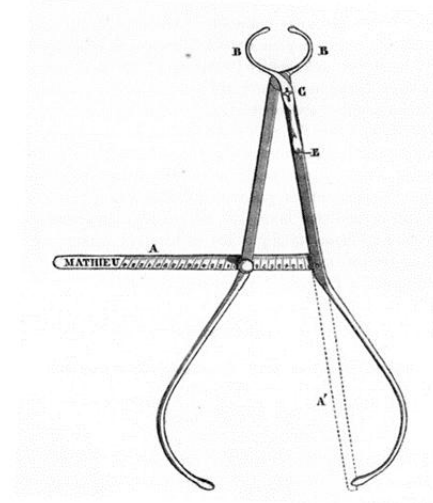
Dessins de crânes [De haut en bas et de gauche à droite] :
Bords du Gange [Indien], Européen, Hottentot, Calmouck,
Péruvien, Nègre du Cap

P.P. Broc, *Essai sur les races humaines considérées sous les rapports anatomique et philosophique*, Paris, Librairie des Sciences médicales, De Just Rouvier et E. Le Bouvier, 1836.

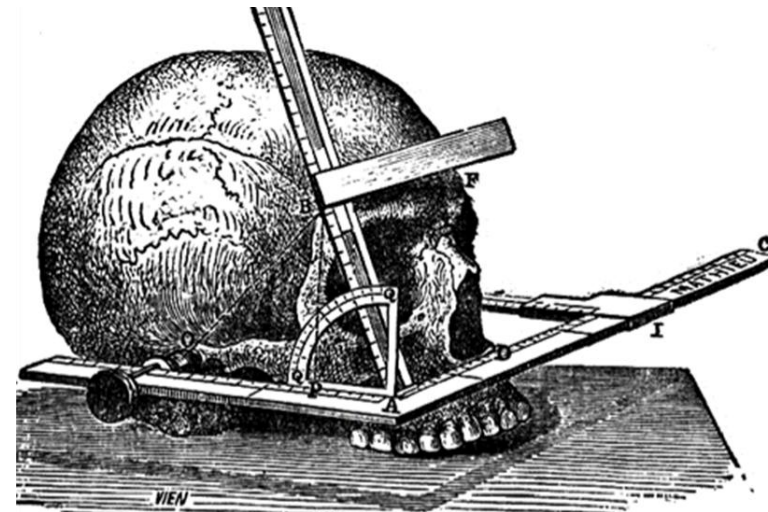
Pierre-Paul Broca (1824-1880)



BROCA. — NOUVEAUX INSTRUMENTS CRANIOPHORIQUES. 105
mètres du crâne; alors en effet une erreur de 1 millimètre est de peu d'importance, puisqu'elle ne dépasse pas la centième partie de la mesure totale. Mais à la face, où certaines distances, certaines épaisseurs n'ont que 1 à 2 centimètres, l'erreur de 1 millimètre devient très-considérable; et elle le devient bien plus encore dans les études d'anatomie comparée où l'on se propose d'établir un parallèle entre la face de l'homme et celle des singes grands ou *petits*.



Pour obtenir ces compas d'épaisseur donnant des fractions de millimètres, j'ai fait adapter, sur l'extrémité arti-



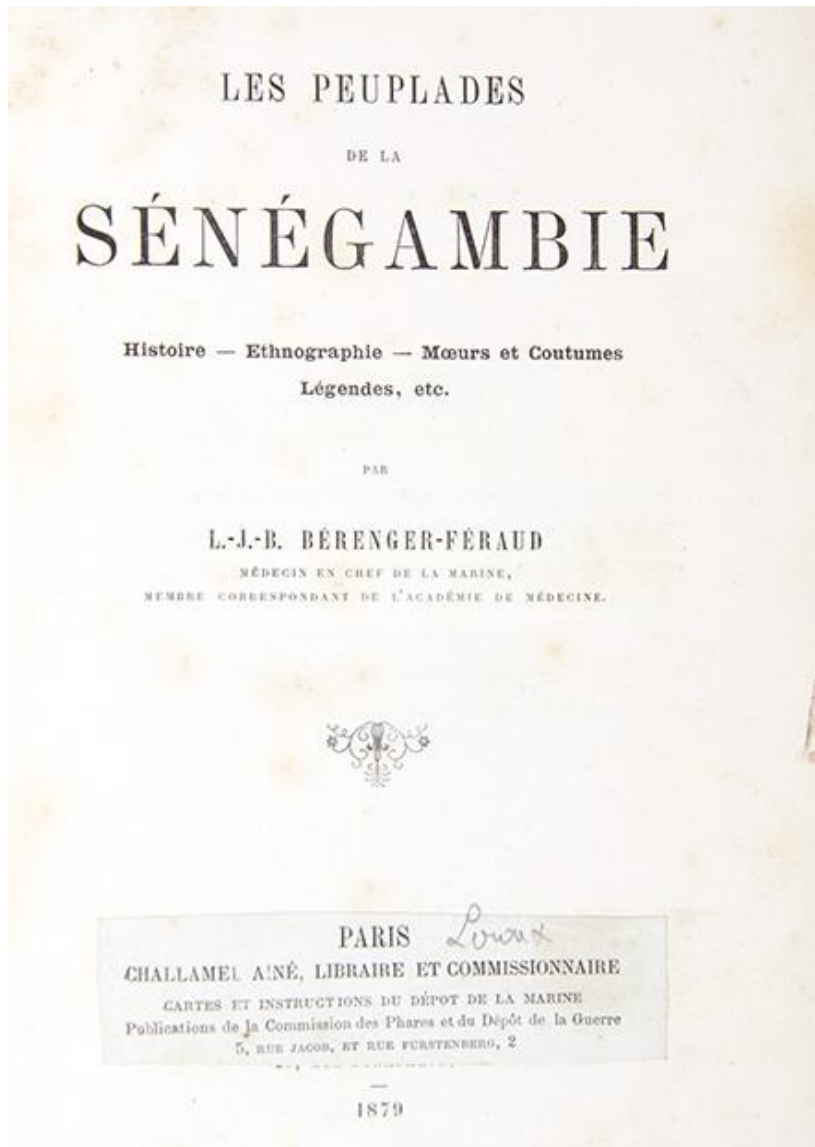
« Nouveau goniomètre », Bulletin de la Société d'anthropologie de Paris, vol. 1, n° 5, 1864, p. 943-946.

Le compas d'épaisseur de Broca, un nouvel instrument pour mesurer la capacité crânienne. P. Broca, « Nouveaux instruments crâniographiques : le cadre à maxima et le compas d'épaisseur micrométrique », Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris, II^o Série. Tome 4, 1869, p. 101-104.

- « C'est encore ainsi que, chez le nègre, les organes intellectuels étant moins développés, les génitaux acquièrent plus de prépondérance et d'extension » publie la Gazette médicale de Paris en 1841
- Docteur Bouchereau *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*, 1879 : « On le rencontre surtout parmi les êtres et les races inférieurs, le nègre obéit à ses sensations, et n'est occupé que de satisfaire sa faim, on le voit s'abandonner sans réserve aux plaisirs sexuels ».
- Gustave Lefrou, *Le Noir d'Afrique*, 1943 : « *L'instinct sexuel occupe une place prépondérante dans les préoccupations du Noir et la « libido » n'est pas chez lui un vain mot* ».

Ces études sur les crânes apportent une forme de « validation scientifique » à des préjugés de race.

Elles sont guidées par des enjeux scientifiques (classification des races et de l'humanité) mais également par des enjeux économiques et politiques puissants (esclavage puis entreprise coloniale et exploitation des territoires)



- **Infériorisation et infantilisation**

*« J'ai essayé de démontrer (...) que les nègres sont de grands enfants sur lesquels il ne faut pas fonder beaucoup d'espérance (...) Néanmoins, à cause de leurs qualités comme à cause de leurs défauts, ces peuplades nègres peuvent être utilisées par nous et la France tirerait de grands profits à s'occuper d'exploiter le pays (...) les Ouolofs constituent quoi qu'il en soit, une race qui peut nous servir beaucoup dans notre œuvre de colonisation de la Sénégambie. » L.J.B Béranger-Féraud (médecin de la Marine), *Les peuplades de la Sénégambie*, 1879*

- Valider l'idée d'infériorité pour justifier la mise sous tutelle, l'oppression et l'exploitation

La forme (supposé) des crânes et des cerveaux (localisations cérébrales) dans la « race noire » expliquerait la supposée infériorité intellectuelle des individus (caractère infantile, voire primitif ou bestial) ainsi qu'une prédisposition innée à la sexualité (absence de contrôle et de maîtrise de soi et de ses pulsions).

L'infériorisation intellectuelle des populations noires africaines contribuent à véhiculer des stéréotypes raciaux et à légitimer des actions politiques :

- Le préjugé de l'infériorité intellectuelle et du caractère enfantin des populations africaines (justifiant un paternalisme colonial / la mission civilisatrice).
- Le préjugé de l'hypersexualité des hommes et des femmes noir.e.s :
cette idée d'hypersexualité a légitimé, pendant l'esclavage, l'appropriation sexuelle des femmes
ce présumé, transformé en savoir scientifique au XIXe siècle par la répétition et l'accumulation, contribue à justifier la mise sous tutelle des populations africaines (contrôle d'individus supposés soumis à leurs instincts primaires/sexuels)

Le cerveau, l'intelligence et les différences raciales selon Paul Broca

Paul Broca (1824-1880) : Médecin, chirurgien à l'hôpital de Bicêtre, et anthropologue, à l'origine de la création de la Société d'Anthropologie de Paris en 1859, de la Revue d'Anthropologie et de l'Ecole d'Anthropologie. Professeur agrégé à la Faculté de Médecine. Secrétaire de la Société d'Anthropologie de Paris. Il devient sénateur en 1880.

- « Parmi les questions qui ont été jusqu'ici mises en discussion dans le sein de la Société d'anthropologie, il n'en est aucune qui soit égale en intérêt et en importance à la question actuelle. Les savants qui, depuis la fin du dernier siècle, ont consacré leurs efforts à l'étude des races humaines, n'ont pas tous suivi la même voie, et, pendant que les uns accordaient une prédilection marquée aux caractères de l'ordre anatomique, les autres se préoccupaient beaucoup des caractères intellectuels et moraux. Mais il y a un terrain commun sur lequel les deux écoles se sont rencontrées: c'est celui de la craniologie. D'une part, en effet, l'étude de la conformation de la tête fournit des éléments précieux pour le parallèle anatomique des races; d'une autre part, le crâne recèle le cerveau, qui est l'organe de la pensée, et dont la disposition paraît de nature à influencer sur les phénomènes intellectuels et moraux non moins que sur la configuration externe de la tête (...) Il suffit d'un peu d'attention pour constater que les circonvolutions sont moins compliquées sur le cerveau de la Vénus hottentote que sur les cerveaux caucasiens (...) Ainsi, tous les anatomistes distingués qui assistèrent à l'autopsie de Cuvier déclarèrent qu'ils n'avaient jamais vu un cerveau couvert de circonvolutions aussi compliquées et aussi profondes (...) On voit qu'à tout âge le poids moyen du cerveau de l'homme l'emporte sur celui du cerveau de la femme, d'une quantité qui varie entre 7,4 et 11,7 pour 100, et qui en moyenne est d'environ 10 pour 100. La femme étant plus petite que l'homme, et le poids du cerveau variant avec la taille, on s'est demandé si la petitesse du cerveau de la femme ne dépendait pas exclusivement de la petitesse de son corps. Cette explication a été admise par Tiedemann. Pourtant il ne faut pas perdre de vue que la femme est en moyenne un peu moins intelligente que l'homme; différence qu'on a pu exagérer, mais qui n'en est pas moins réelle. Il est donc permis de supposer que la petitesse relative du cerveau de la femme dépend à la fois de son infériorité physique et de son infériorité intellectuelle. (...) il est bien certain que l'homme, plus directement engagé dans les luttes de la vie sociale, est sollicité continuellement à faire des efforts d'intelligence, alors que la femme, renfermée dans le cercle étroit de la vie domestique, exerce beaucoup moins ses facultés (...) L'inégalité intellectuelle des races est chose bien connue; et tous ceux qui ont étudié la question ont constaté que le prognathisme, dû en grande partie à l'affaissement de la région antérieure du crâne, n'existe que chez les races inférieures. (...) On voit que le nègre d'Afrique occupe, sous le rapport de la capacité crânienne, une situation à peu près moyenne entre l'Européen et l'Australien. Le crâne de l'Australien étant 100, celui du nègre d'Afrique est 111,60. Je pense que ces chiffres expriment assez exactement la hiérarchie intellectuelle des trois races. Certes, je suis très loin d'en conclure qu'il y ait un rapport absolu entre l'intelligence et la capacité crânienne. Des conditions multiples font varier le volume de l'encéphale dans la même race (...) Mais lorsque la différence est très considérable, lorsqu'elle coïncide avec une inégalité intellectuelle tout aussi évidente, on est bien obligé d'établir un rapport entre l'infériorité du cerveau et l'infériorité de l'esprit. »

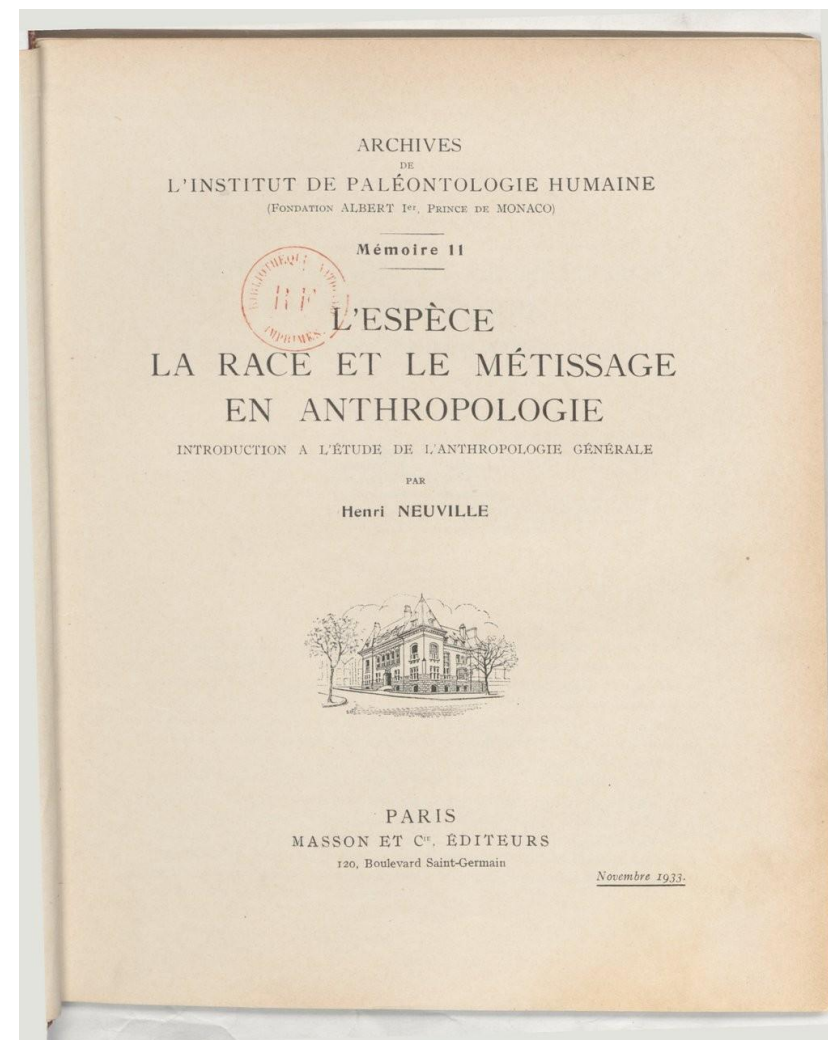
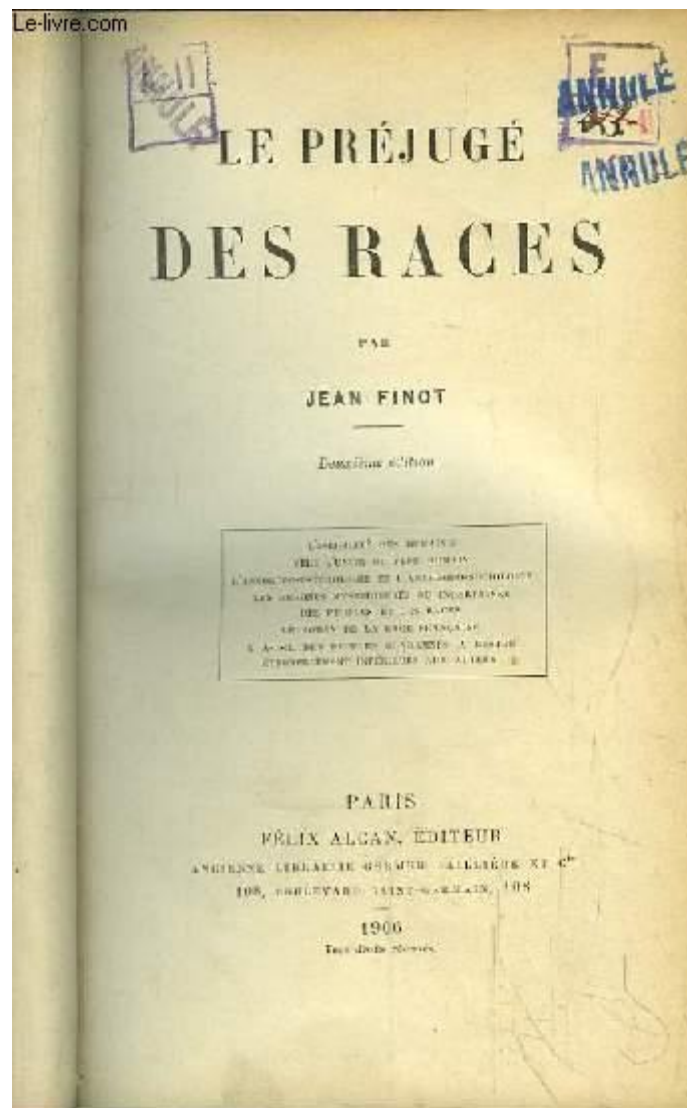
- **Extraits de P. Topinard, *L'anthropologie*, Paris, C.Reinwald et Cie, 1877.**
- « Toute mesure doit répondre à un but défini (...) Gratiolet a partagé les races humaines en frontales, pariétales et occipitales, suivant que le crâne est plus développé aux dépens de telle ou telle partie. De là une première série de caractères subordonnés à une même idée : le développement variable de l'organe caractéristique dans la famille humaine. D'autres caractères sont regardés, à tort ou à raison, comme hiérarchiques. Ils se rapprochent chez les nègres de ce qu'ils sont chez les singes et établissent la transition de ceux-ci aux Européens (...) L'esprit est donc porté à considérer ces variations croissantes ou décroissantes comme la preuve d'un perfectionnement graduel de l'organisme, comme si toutes les races dérivait d'un même type inférieur. Les Boschimans, par un grand nombre de caractères, occupent de cette façon, le bas de l'échelle ; les Mélanésien, les nègres de Guinée, les Cafres, les races jaunes, etc., leur succéderaient (...) Les races inférieures ont une capacité [crânienne] moindre que les supérieures (...) D'un sexe à l'autre la différence est si grande, qu'il est de toute nécessité de les mettre à part (...) La capacité cérébrale la plus forte que nous connaissions est de 1900 centimètres cubes, chez un Parisien »

L'infériorisation des populations africaines par le renvoi au corps, aux pulsions et aux instincts : un corps décrit comme omniprésent, puissant et résistant et une sexualité pensée comme excessive au détriment du développement du cerveau et des capacités intellectuelles, associés au genre masculin dans la race blanche : les rapports de domination sont ainsi pensés comme naturels.



L'existence de contre-discours

Anténor Firmin, *De l'égalité des races humaines. Anthropologie positive* (1885)



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

V. La diffusion des imaginaires raciaux sur les corps noirs : science, politique et société



La réappropriation politique des théories scientifiques sur les races humaines

Jules Ferry (1832-1893), Discours à la Chambre des députés, 1885 :

« il y a pour les races supérieures un droit, parce qu'il y a un devoir pour elles. Elles ont le devoir de civiliser les races inférieures ».

Politique coloniale et mission civilisatrice : le poids des théories raciales

- Diffusion des théories raciales, légitimation du projet colonial et de la mission civilisatrice
- Construction et diffusion des imaginaires raciaux dans les représentations des Français.e.s

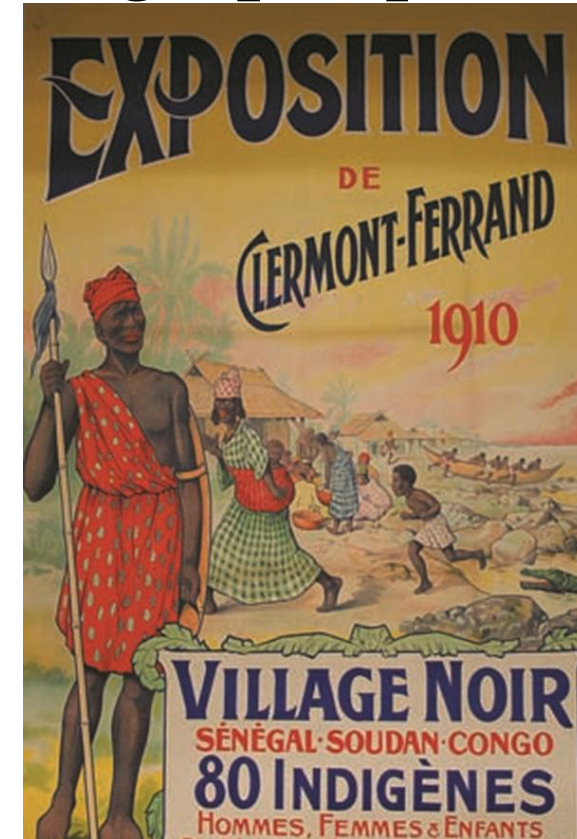
Expositions coloniales, exhibitions ethnographiques et « zoos humains »



Exposition d'Orléans 1905 — 46. L'Entrée du Village Noir. - Les Jardins



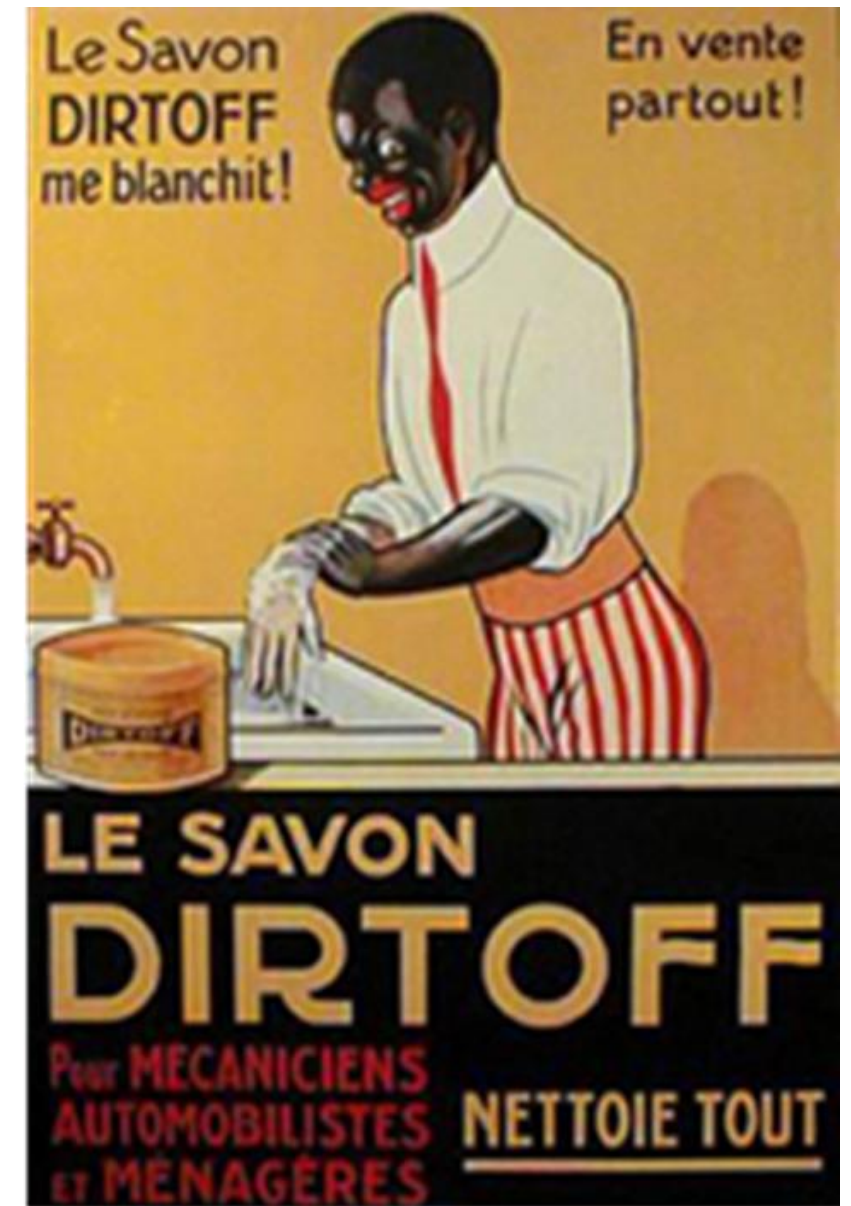
Exposition d'Angers 1906. - Edition officielle.
30. — Sortie des Noirs.



Les stéréotypes dans la publicité



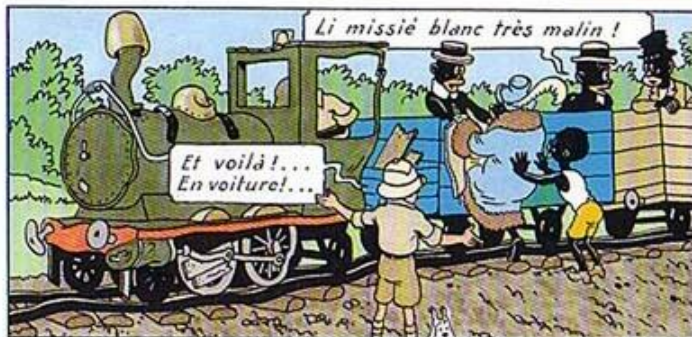
« Savon La Perdrix. Exigez-le. Ce savon économique blanchit tout », affiche vers 1910 ;



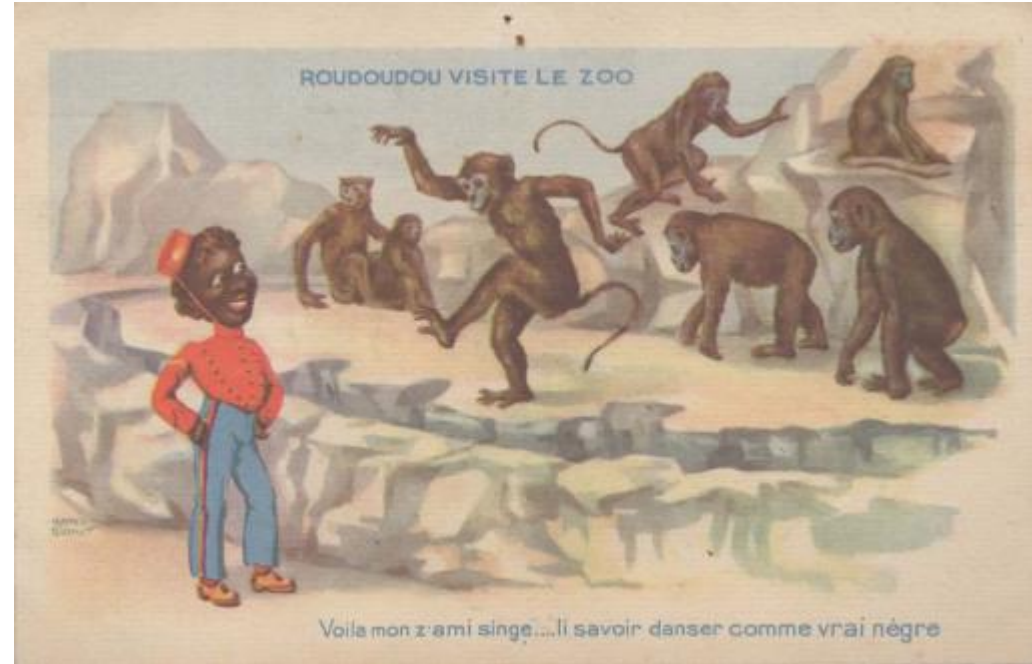
« Le savon Dirtoff me blanchit ! En vente partout ! Le savon Dirtoff, pour mécaniciens, automobilistes, et ménagères, nettoie tout », affiche en lithographie couleur, Bibliothèque Forney, Paris, 1930.

Presse, littérature, bandes dessinées

- Hergé, *Tintin au Congo*, 1931



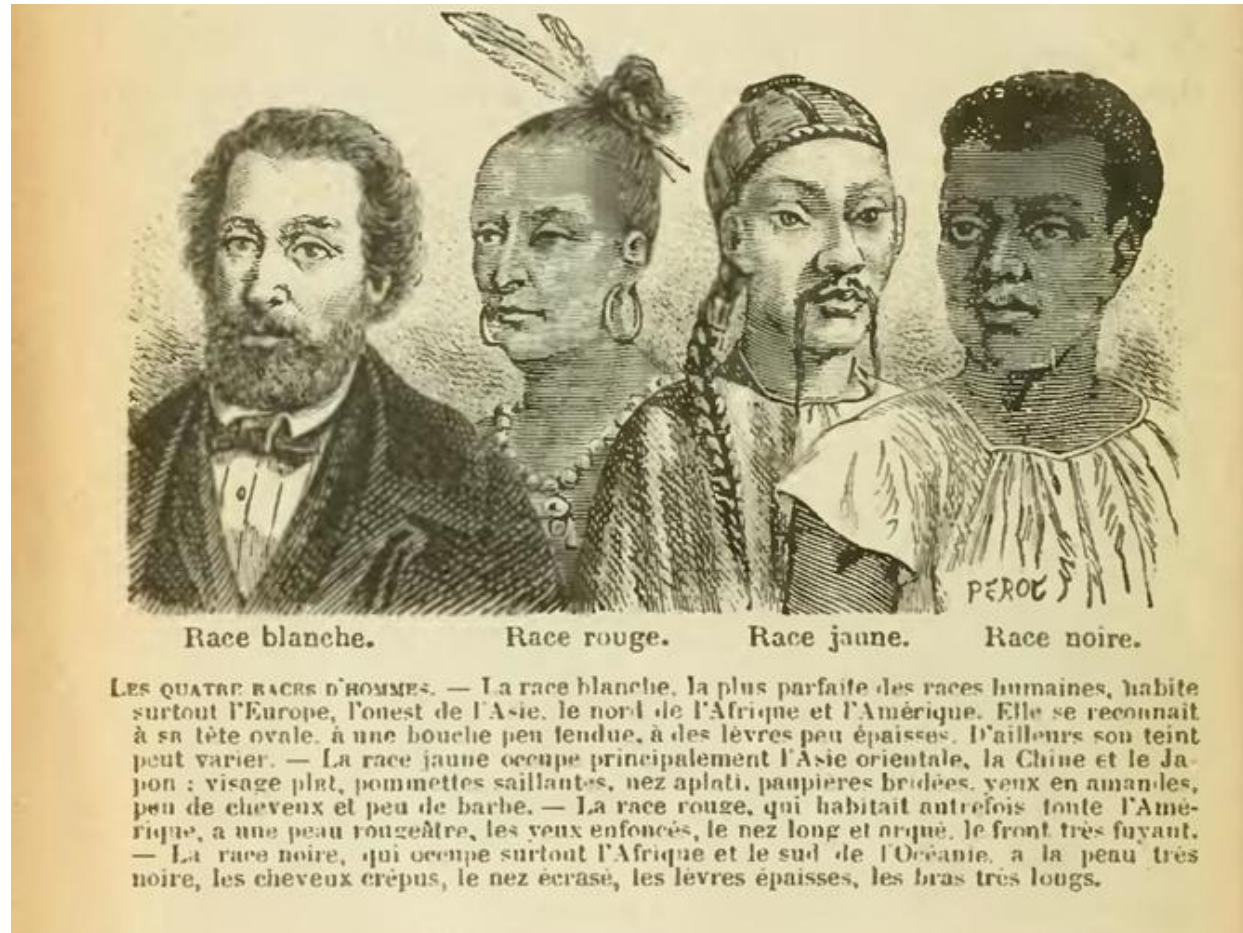
Carte postale illustrée par Raoul Guinot, éditée par les Grands Magasins de la Samaritaine (vers 1920).



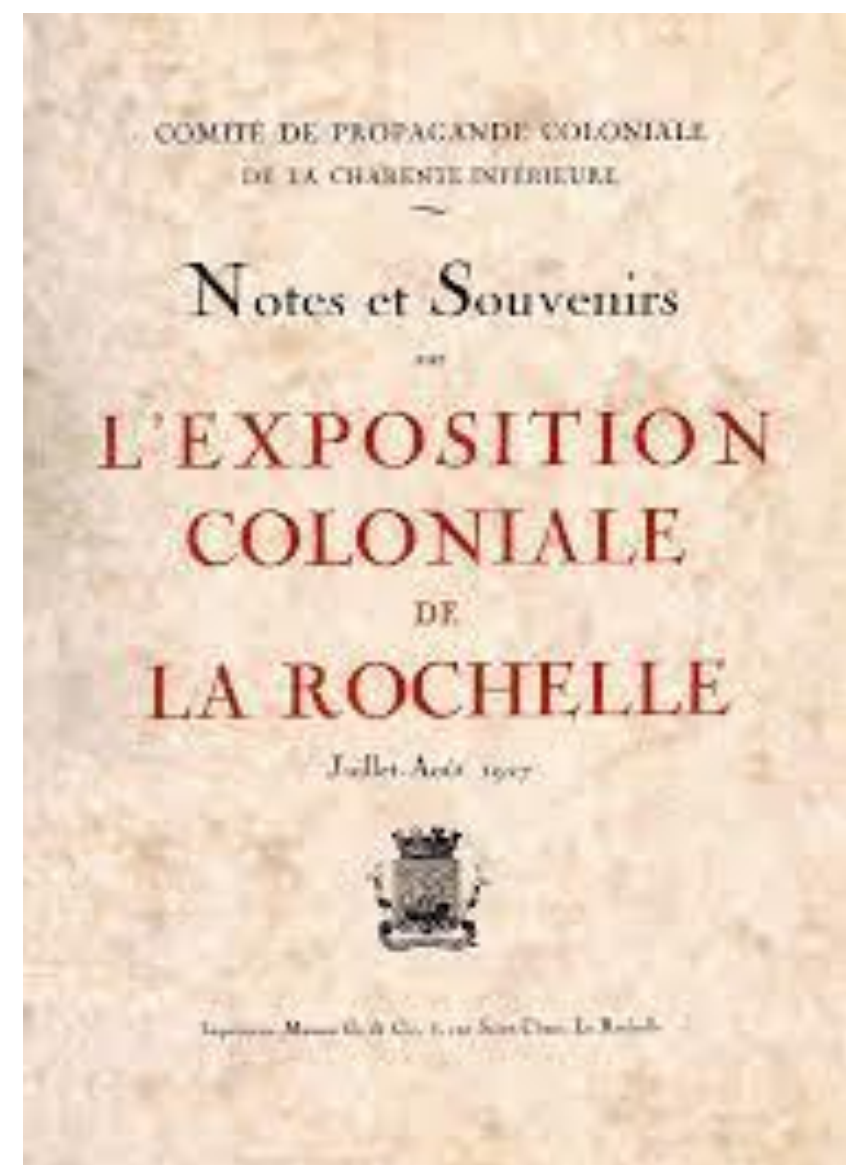
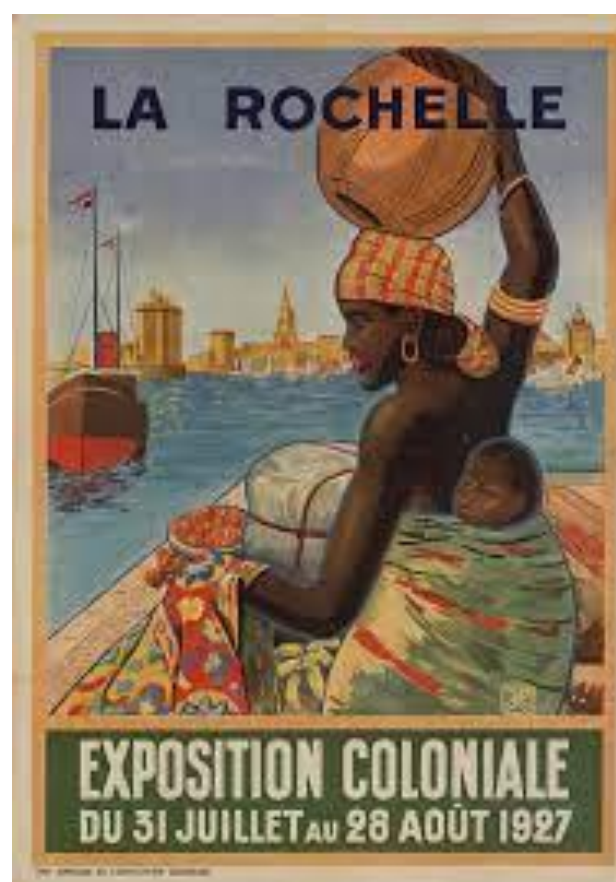
Classifications et hiérarchies raciales dans les manuels scolaires

G. BRUNO, *Le Tour de la France par deux enfants*, 1877.

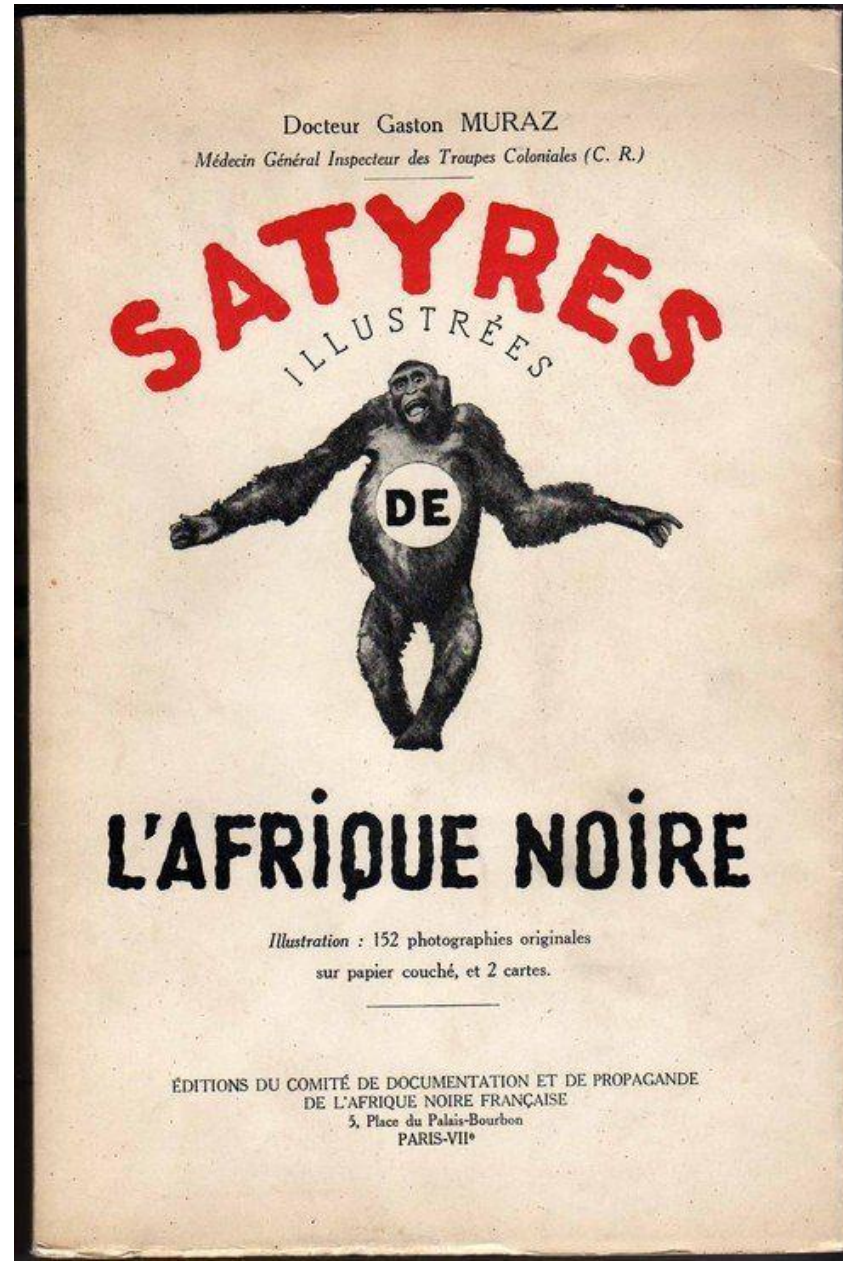
Manuel de lecture édité jusque dans les années 1950



LES QUATRE RACES D'HOMMES. — La race blanche, la plus parfaite des races humaines, habite surtout l'Europe, l'ouest de l'Asie, le nord de l'Afrique et l'Amérique. Elle se reconnaît à sa tête ovale, à une bouche peu fendue, à des lèvres peu épaisses. D'ailleurs son teint peut varier. — La race jaune occupe principalement l'Asie orientale, la Chine et le Japon : visage plat, pommettes saillantes, nez aplati, paupières bridées, yeux en amandes, peu de cheveux et peu de barbe. — La race rouge, qui habitait autrefois toute l'Amérique, a une peau rougeâtre, les yeux enfoncés, le nez long et arqué, le front très fuyant. — La race noire, qui occupe surtout l'Afrique et le sud de l'Océanie, a la peau très noire, les cheveux crépus, le nez écrasé, les lèvres épaisses, les bras très longs.



Gaston Muraz, *Satyres illustrées de l'Afrique noire*, Paris, édition du comité de documentation et de propagande de l'Afrique noire française, 1947



LES SAVANTS DU MONDE ENTIER DÉNONCENT UN MYTHE ABSURDE ...LE RACISME

Il y a quelque quinze ans, l'Institut de Coopération Intellectuelle s'apprêtait à organiser un débat scientifique d'où devait sortir une Déclaration sur le problème de la race. L'esprit d'apaisement qui sévissait alors et qui fut impuissant à éviter l'imminente catastrophe, empêcha la réalisation de ce projet malgré l'adhésion du Vatican et des milieux scientifiques.

La guerre éclata, d'autant plus cruelle qu'elle prouvait une partie de ses dynamismes dans « le mythe le plus bête qu'un homme eût imaginé des hommes ». Les crimes imputables au racisme furent tels, qu'il a fallu inventer pour eux un mot nouveau : « le génocide ». Des populations entières furent menacées de destruction totale.

Or, aujourd'hui encore, « le mythe de la race » entretient la méfiance entre les peuples et, au sein des nations, dresse les uns contre les autres des personnes que seuls séparent des préjugés essentiellement irrationnels.

C'est pour combattre ces préjugés menaçants que l'UNESCO a réuni récemment une Commission de spécialistes, composée de sociologues et d'anthropologues, pour préparer une « déclaration de principes » qui servirait de base à la position des milieux scientifiques sur le problème racial.

Cette Déclaration, dont nos lecteurs trouveront le texte en page du centre et dont nous publions ci-dessous les conclusions, fera faire à l'humanité un grand pas en avant si seulement elle contribue à transformer le préjugé de race en « un sentiment honteux que les hommes doivent seules habiter ».

Pour ses implications et par l'histoire de ceux qui l'ont préparée, cette Déclaration est d'une grande portée. Pour la première fois une Organisation internationale prend position devant le problème racial.

• Les anthropologues ne peuvent établir de classification raciale que sur des caractères purement physiques et physiologiques.

• Dans l'état actuel de nos connaissances, le bien fondé de la thèse selon laquelle les groupes humains diffèrent les uns des autres par des traits psychologiques innés, qu'il s'agisse de l'intelligence ou du tempérament, n'a pas encore été prouvé. Les recherches scientifiques révèlent que le niveau des aptitudes mentales est à peu près le même dans tous les groupes ethniques.

• Les études historiques et sociologiques montrent l'opinion selon laquelle les différences génétiques n'ont pas d'importance dans la détermination des différences sociales et culturelles existant entre différents groupes d'homme appelés. Les changements sociaux et culturels au sein des différents groupes ont été, dans l'ensemble, indépendants des modifications dans leur constitution héréditaire. On a vu se produire des transformations sociales considérables qui ne coïncidaient nullement avec des altérations du type racial.

• Rien ne prouve que le métissage, par lui-même, produise de mauvais résultats sur le plan biologique. Sur le plan social, les résultats, bons ou mauvais, auxquels il aboutit, sont dus à des facteurs d'ordre social.

• Tout individu normal est capable de participer à la vie en commun, de comprendre la nature des devoirs réciproques et de respecter ses obligations et les engagements sociaux. Les différences biologiques qui existent entre les membres des divers groupes ethniques n'affectent aucunement l'organisation politique ou sociale, la vie morale ou les rapports sociaux.



(Nos lecteurs trouveront en pages 8 et 9 le texte intégral de la DÉCLARATION SUR LE MYTHE DE LA RACE, ainsi qu'un article de l'éminent anthropologue américain Alfred MÉTRAUX.)

Publication de l'Organisation des Nations Unies : UNESCO

« Les savants dénoncent un mythe absurde : le racisme ». Juillet-Août 1950.

Il y a quelque quinze ans, l'Institut de Coopération Intellectuelle s'apprêtait à organiser un débat scientifique d'où devait sortir une Déclaration sur le problème de la race. L'esprit d'apaisement qui sévissait alors et qui fut impuissant à éviter l'imminente catastrophe, empêcha la réalisation de ce projet malgré l'adhésion du Vatican et des milieux scientifiques. La guerre éclata, d'autant plus cruelle qu'elle puisait une partie de son dynamisme dans le mythe le plus bête qu'ait jamais conçu l'imagination des hommes ». Les crimes imputables au racisme furent tels, qu'il a fallu inventer pour eux un mot nouveau : « le génocide ». Des populations entières furent menacées de destruction totale. Or, aujourd'hui encore, « le mythe de la race » entretient la méfiance entre les peuples et, au sein des nations, dresse les uns contre les autres des personnes que seuls séparent des préjugés essentiellement irrationnels. C'est pour combattre ces préjugés menaçants que l'UNESCO a réuni récemment une Commission de spécialistes, composée de sociologues et d'anthropologues, pour préparer une « déclaration de principes » où serait formulée la position des milieux scientifiques sur le problème racial. Cette Déclaration, dont nos lecteurs trouveront le texte en page du centre et dont nous publions ci-dessous les conclusions, fera faire à l'humanité un grand pas en avant si seulement elle contribue à transformer le préjugé de race en e un sentiment honteux que les hommes hésiteront à s'avouer ». Par ses implications et par l'autorité de ceux qui l'ont préparée, cette Déclaration est d'une grande portée. Pour la première fois une Organisation Internationale prend position devant le problème racial. Les anthropologues ne peuvent établir de classification raciale que sur des caractères purement physiques et physiologiques. Dans l'état actuel de nos connaissances, le bien-fondé de la thèse selon laquelle les groupes humains diffèrent les uns des autres par des traits psychologiques innés, qu'il s'agisse de l'intelligence ou du tempérament, n'a pas encore été prouvé. Les recherches scientifiques révèlent que le niveau des aptitudes mentales est à peu près le même dans tous les groupes ethniques. Les études historiques et sociologiques corroborent l'opinion selon laquelle les différences génétiques n'ont pas d'importance dans la détermination des différences sociales et culturelles existant entre différents groupes d'homme sapiens. Les changements sociaux et culturels au sein des différents groupes ont été, dans l'ensemble, indépendants des modifications dans leur constitution héréditaire. On a vu se produire des transformations sociales considérables qui ne coïncidaient nullement avec des altérations du type racial. Rien ne prouve que le métissage, par lui-même, produise de mauvais résultats sur le plan biologique. Sur le plan social, les résultats, bons ou mauvais, auxquels il aboutit, sont dus à des facteurs d'ordre social. Tout individu normal est capable de participer à la vie en commun, de comprendre la nature des devoirs réciproques et de respecter les obligations et les engagements mutuels. Les différences biologiques qui existent entre les membres des divers groupes ethniques n'affectent aucunement l'organisation politique ou sociale, la vie morale ou les rapports sociaux. POUR L'ÉDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE MONDE ENTIER DÉNONCENT LES SAVANTS DU MONDE ENTIER DENONCENT UN MYTHE ABSURDE RACISME...

Banania , affiche publicitaire 1915.



« Je déchirerai les rires Banania sur tous les murs de France. »

Léopold Sédar Senghor, *Hosties noires*, 1948



Cris de singe et jets de bananes sur des footballeurs noirs.
Stade San Siro, Inter Milan, bananes visant le joueur Romelu Lukaku,
29 octobre 2023



Des saluts nazis de supporters de
l'OL dans le Stadium de Toulouse,
29 septembre 2024.



- Quotidien belge *De Morgen*, samedi 23 mars 2014



Minute, 13 novembre 2013



« Des vidéos racistes générées par IA déferlent sur les réseaux sociaux », Le Monde, juillet 2025



Un racisme primaire qui perdure

HYPERSEXUALITE

ANIMALITE/PRIMITIVITE/NATURE

INFERIORITE / PATERNALISME COLONIAL

ARCHAISME/RETARD

CAPACITES INTELLECTUELLES LIMITEES / INFANTILISATION

PARESSE/INDOLENCE

MATERNITE/DEMOGRAPHIE

PREDISPOSITION A LA DANSE / PREEMINENCE DU CORPS

RESISTANCE A LA DOULEUR/FORCE NATURELLE

Le racisme n'est pas une opinion, c'est un délit puni par la loi

- Loi du 27 mai 2008 sur les discriminations
- Loi n° 2003-88 du 3 février 2003 visant à aggraver les peines punissant les infractions à caractère raciste, antisémite ou xénophobe.
- Loi n° 90-615 du 13 juillet 1990 tendant à réprimer tout acte raciste, antisémite ou xénophobe
- Loi n° 72-546 du 1er juillet 1972 relative à la lutte contre le racisme (Loi Pleven) :
- Loi Pleven crée les délits spécifiques d'injure, de diffamation à caractère raciste ainsi que de provocation à la discrimination, à la haine ou à la violence raciale.

Ressources et lectures



A. Heurtier, *Des sauvages et des hommes*, Paris, Casterman, 2022.

- Ta-Nehisi Coates, *Entre le monde et moi : Lettre à mon fils*, Paris, J'ai lu, 2025
- E. Plateau, *Noire : la vie méconnue de Claudette Colvin*, Paris, Dargaud, 2019
- H. Lee (adaptation en roman graphique par F. Fordham en 2018), *Ne tirez pas sur l'oiseau moqueur*, 1960.
- James Baldwin, *La prochaine fois le feu*, 1963
- J.H. Griffin, *Dans la peau d'un Noir*, 1961
- Frantz Fanon, *Peaux noires et masques blancs*, Paris, Seuil, 1952
- H. Beecher-Stowe, *La case de l'oncle Tom*, 1852

Adaptation cinématographique (2019) du livre
The hate u give (Angie Thomas, 2018)



Ressources pour la classe

« Races et racisme », TDC n°1119, mars 2017.

<https://memoire-esclavage.org/note-fme-racisme-et-esclavage-une-histoire-liee>

<http://nousetlesautres.museedelhomme.fr/fr>

<https://www.education-racisme.fr/les-videos/>

<https://www.reseau-canope.fr/eduquer-contre-le-racisme-et-lantisemitisme.html>

<https://revue.alarmer.org/>

https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_11097400/de/racisme-antisemitisme-diversite-religieuse-et-discrimination-filmographie

<https://www.thuram.org/6-films-danimation-sur-le-racisme-et-la-discrimination-au-quotidien/>

Quelques références bibliographiques

Nicolas Bancel, Pascal Blanchard, Thomas David, Dominic Thomas (dir.), *L’Invention de la race*, Paris, La Découverte, Paris, 2014.

Elsa Dorlin, *La matrice de la race*, Paris, La Découverte, 2006.

Paulin Ismard (dir.), *Les mondes de l’esclavage. Une histoire comparée*, Paris, Seuil, 2021

Anne Lafont, *L’art et la race. L’Africain (tout) contre l’œil des Lumières*, Paris, Les presses du réel, 2019

Aurélia Michel, *Un monde en nègre et blanc*, Paris, Seuil, 2020.

Pap Ndiaye, *La condition noire. Essai sur une minorité française*, Paris, Calmann-Levy, 2008.

Olivette Otele, *Une histoire des Noirs d’Europe, de l’Antiquité à nos jours*, Paris, Albin Michel, 2022.

Delphine Peiretti-Courtis, *Corps noirs et médecins blancs : la fabrique du préjugé racial XIXe-XXe siècles*, Paris, La Découverte, 2021.

Jean-Frédéric Schaub, Silvia Sebastiani, *Race et histoire dans les sociétés occidentales (XVe-XVIIIe siècle)*, Paris, Albin Michel, 2021



FONDATION POUR
LA MÉMOIRE DE
L'ESCLAVAGE